

## Compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal

Présents : 12 conseillers  
Absents excusés : Sans J . Jacques – Souzy Martine  
Absente : Maligne M. Paule  
Date de convocation : 24 février 2020.  
Secrétaire de séance : BOYER Evelyne

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelant aucun commentaire, il est adopté à l'unanimité.

Vote des comptes de gestion et vote des comptes administratifs : lotissement, budget multiservices – budget principal (tableaux envoyés à chaque conseiller)

Ces différents budgets sont présentés par Gérard Petit.

Budget lotissement : fonctionnement : excédent de 7 305,84 € - investissement : déficit de 18 995,08€ d'où un déficit global de 11689,24€

Budget annexe multiservices : budget ouvert en cours d'année.  
Fonctionnement : excédent 1825€ - investissement : déficit : 110,36€ d'où un excédent global de 1 714,64€

Budget principal :  
Fonctionnement : excédent de 218 222,61€ - investissement : déficit : 70 069,34€  
les 70 069,34€ de déficit seront couverts par l'excédent de fonctionnement ; le solde, soit 148 153,27€, sera inscrit en report en recettes au budget 2020.

Les 3 comptes de gestion produits par la trésorerie, copie identique des CA sont approuvés à l'unanimité.

Les 3 comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au Maire pour sa bonne gestion.

Participation fiscalisée à la FDEE : le montant 2020 est de 4 286,19€ - approuvé à l'unanimité.

Dénomination des chemins de randonnée : en collaboration avec la présidente des sentiers pédestres, tous les chemins de randonnée ont été nommés.

Vente d'une coupe de bois sur la route des Saulets : suite à la consultation, une seule offre est parvenue en mairie. Le conseil accepte la cession de cette coupe pour un montant de 50€.

Subvention pour achat d'un défibrillateur pour la salle polyvalente : il faut refaire la délibération en tenant compte uniquement du prix du défibrillateur.

Vente de maison : le propriétaire d'une vieille maison située route de Pompadour a proposé de vendre ce bâtiment à la commune pour la somme de 20 000€. Après discussion et vu l'état de la maison, le conseil, en fin de mandature et à l'unanimité ne veut pas s'engager sur ce dossier.

### Questions diverses

Demande d'utilisation de la grange Roussely pour des expositions : le conseil émet un avis défavorable.

Permanences pour les élections : chaque conseiller a reçu un tableau. Des modifications y sont apportées.

Cérémonie du 19 mars : elle aura lieu à Vignols à 18 heures

Cérémonie à la stèle de la Garédie : elle aura lieu le dimanche 05 avril.